

Hamoir

Aux rythmes de l'Ourthe

n° 90

journal communal
Septembre 2014



Vive le patro



De Ceuster Eric

Tél 04/247 06 74 - Fax : 04/369 33 46

www.green-mat.be - info@green-mat.be

• **Location de matériel de jardin à Sprimont**

Mini-Pelle, Tracteurs, Broyeurs, Fendeuses, Tarières,
Scarificateurs, Tronçonneuses et bien d'autres

• **Vente, entretien et dépannage de tout matériel informatique**

Tél : 04.369.10.50
Fax : 04.369.33.46

**Comblain
motor**

GARDEN EQUIPMENT

LE PLUS
GRAND CHOIX
DE LA
REGION

• Grand choix de matériels
pour particuliers et professionnels

• Vente - Entretien et réparation

• Matériel & mobilier de jardin

• Plus de 300 machines de stock
livrables immédiatement

Rue Mathieu Van Roggen, 15 - 4140 Sprimont



Home Schmidt home !

Immobilière

SCHMIDT

Des professionnels à votre écoute

Avenue Louis Libert, 1 • 4920 Aywaille

T: 04 246 00 00 • F: 04 246 00 06

info@schmidtwallonie.be • www.schmidtwallonie.be

L'Atelier
Zen

Fleurs & Décorations

Montages pour décès, mariage, communion, etc...

0470.67.92.42 / 0473.78.78.84

57, rue de fairon 4180 Comblain la tour - TVA Be0725 235 445



JORSEN SPRL

Installation Chauffage et Sanitaire
Réalisation de Salle de Bain de A à Z

Rue Es-Thier 47 - 4180 HAMOIR
GSM : 0494 33 29 29



MADE IN BELGIUM



Ets DEVILLERS s.a.

Barvaux 086 21 41 41 • Marche 084 22 05 05

Melreux 084 46 63 10

Carrosserie agréée

Eric FRANKIGNOULLE

Chauffage et Sanitaire

Gsm 0494/18.89.98



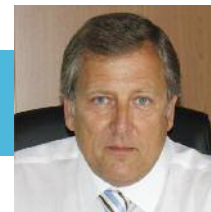
- Dépannage
- Entretien
- Placement
- Ramonage
- Plomberie

Tél./Fax : 086/38.77.08

e-mail :
mcfranki@hotmail.com

Rue du Vicinal, 67
4180 COMBLAIN-LA-TOUR

T.V.A. 0866.817.239



VIVE LA RENTREE

Les vacances sont finies, les enfants sont rentrés à l'école.

Ouf ! L'école maternelle de Filot est sauvée. Nous avons bien 12 enfants comme l'exige la norme. C'est d'autant plus heureux qu'un subside nous est promis afin d'agrandir l'école et remplacer le conteneur par un beau local spacieux.

Côté travaux, c'est à Hamoir et Comblain-la-Tour que se sont portés nos efforts : nouveaux carrelages, nouvelles corniches, isolation, nouveau chauffage... Bravo à notre échevine Suzanne qui a suivi ces chantiers de très près afin de les boucler dans les temps.

L'été n'a pas été chaud côté température. Par contre, côté animation, nos villages ont connu de beaux moments : nombreuses animations de quartier, festival de jazz, brocante et barbecue des pompiers battant tous les records, 1^{ère} édition du week-end sport nature, nombreux stages proposés à nos enfants...

Ça fait plaisir de voir tout ce dynamisme dans nos villages. A l'heure de la rentrée, je ne peux que vous encourager à participer, d'une manière ou d'une autre, à la vie associative de notre commune. L'heure est



aux bonnes résolutions, n'hésitez pas, frappez à la porte des nombreuses associations et clubs qui animent la vie de nos localités.

NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL

Lors du décès de Philippe Grosjean, notre secrétaire communal, Jean-Claude Bastin a gentiment accepté d'assurer l'intérim, tout en demeurant secrétaire de Comblain-au-Pont.

La fonction de secrétaire communal a subi d'importantes modifications dans le cadre de la réforme des grades légaux. Le secrétaire communal est devenu le directeur général et ses responsabilités en matière de gestion du personnel et de conduite des projets communaux ont été renforcées.

Nous avons donc pris le temps de préparer une jeune recrue à assumer cette lourde tâche.

C'est ainsi que le 1^{er} septembre, Jean-Claude Bastin a cédé le flambeau à Fabrice Maka qui est donc notre nouveau directeur général.



Nous tenons à remercier Jean-Claude pour son investissement total durant ces quatre années. Il a non seulement mis tout en œuvre afin que notre administration continue de fonctionner correctement mais il s'est également investi dans de nouveaux projets ainsi que dans la mise en place de synergies avec la commune de Comblain-au-Pont. Nous nous réjouissons qu'il ait accepté de continuer à gérer les marchés publics de notre commune.

Nous souhaitons bonne chance à Fabrice dans sa nouvelle fonction et l'assurons de tout notre soutien.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Plusieurs dossiers importants sont à l'étude depuis parfois de nombreuses années. La complexification des législations en matière d'aménagement du territoire et la complexité des procédures administratives sont de réels freins à l'avancée des dossiers et par conséquent au développement de la Wallonie.

Faisons le point sur quelques dossiers qui ont, à la force du jarret, connu de sérieuses avancées depuis le début de l'année.

R.U.E. du Chirmont



Une partie du Chirmont est définie au plan de secteurs comme **zone d'aménagement Communal concerté (ZACC)**.

Pour que nous puissions envisager la poursuite du développement du logement dans ce quartier où la commune possède des terrains, nous avons été contraints de réaliser un **rapport urbanistique et environnemental (RUE)**. Il s'agit d'un document d'orientation qui exprime les lignes directrices de l'organisation physique du territoire concerné, ainsi que les options d'aménagement et de développement durable.

Avant son adoption par le gouvernement, le RUE doit faire l'objet d'une enquête publique et être soumis pour avis à la CCATM et au CWEDD.

Toutes ces étapes ont été franchies et le dossier est chez le ministre pour approbation (ou refus). Après quoi nous pourrions étudier la création d'un nouveau lotissement communal.

R.U.E. Quartier Nord



La zone se trouvant entre l'usine Bel Ourthe et les entrepôts Demat à Hamoir est au plan de secteurs une **zone d'aménagement concerté à caractère industriel (ZACCI)**.

Pour la mettre en œuvre, nous avons également dû réaliser un RUE qui sera prochainement présenté au Ministre pour approbation (ou refus).

Ce document d'orientation permettra la pérennisation

Zone artisanale de Comblain-la-Tour

A Comblain-la-Tour, la zone entre la voie de chemin de fer et la rue du Vicinal, à gauche après le passage à niveau en venant du



pont, sera consacrée au développement d'un **îlot d'entreprises**. La SPI a acquis les terrains, la SPAQUE va débiter la dépollution du sol, les auteurs de projet étudient l'aménagement du site.

Dans une première réflexion, nous avons envisagé l'intégration dans cette zone d'une maison de repos ou d'une crèche ou encore des ateliers communaux.

Malheureusement, les conditions de subventionnement liées à ce genre de zone ne prévoient pas ce type d'aménagement. Il en résulte que l'orientation actuelle est clairement de réserver cette zone à l'implantation d'entreprises.

Encore quelques années de travail et de procédure ... et le développement de la «zone Demat» ainsi que le développement de bâtiments industriels ou commerciaux en face de Bel Ourthe.

Vu leur caractère inondable, certains terrains seront destinés définitivement à l'agriculture et pourraient faire l'objet d'une compensation en terrains à bâtir sur les hauteurs du village. Mais ça c'est pour plus tard ...

RAVEL

La réalisation du RAVEL entre Comblain-la-Tour et Hamoir a déjà fait couler beaucoup d'encre et nous a valu de nombreuses réunions et débats.

Aujourd'hui, après moult péripéties, le dossier est enfin déposé pour obtention du permis d'urbanisation.

Rien n'est gagné mais un grand pas a été réalisé. Et en cas d'obtention du permis, nous pourrions même considérer que c'est un pas de géant.

Comme vous le voyez, en Wallonie, on cultive à la perfection l'adage «Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué».

Mais pour tout vous dire, à la longue, ça use !

Des dizaines de réunions, des procédures longues, compliquées et coûteuses, des années de travail pour en arriver à quelque chose qu'on aurait pu, avec un brin de bon sens, réaliser en quelques heures.

N'est-ce pas ça le mal wallon qui nous empêche d'avancer au même rythme que nos voisins ?

30^{ième} ANNIVERSAIRE DE LA SALLE TALIER

A l'occasion du 30^{ième} anniversaire de la construction de la salle Talier, les associations locales (Royal Ping Pong club, Syndicat d'initiative, 3x20, comité de parents, Les Zatuuvus) et l'administration communale ont le plaisir de vous convier à 2 soirées spectacles.

VENDREDI 17 OCTOBRE à 20 h 30

PIERRE THEUNIS ONE MAN SHOW

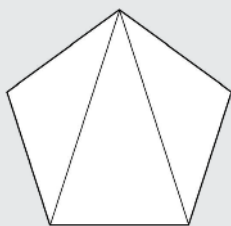
RESERVATIONS (18 €): André Philippe 0496/46 88 92



SAMEDI 18 OCTOBRE à 21h00

**Soirée pop-rock
avec 2 jeunes groupes à découvrir
(Entrée 5 €)**

1^{ère} partie



• PENTAGON •

2^{ème} partie



**Les bénéfices de cette manifestation
seront destinés à aider les enfants malades.**

DRAFT a été fondé en 2012 par de très jeunes musiciens de la commune, Renaud Verstraete-batteur et Martin Lesuisse-guitariste. Ils seront rapidement rejoints par Krystopher Henrottin-guitare-, Colin Jadoul -basse- et par Laura Saint-Georges, chanteuse. Leurs premiers concerts suscitent intérêt et enthousiasme. En 2013, ils sont invités au Bucolique Festival à Ferrières (avant Suarez et Bastian Baker), gagnent la scène ouverte du festival de Stoumont. En 2014, DRAFT décroche une place en finale francophone du festival Imagine à Bruxelles, joue au presque festival de Soumagne, au festival Maili-Mailo à St Hubert, à la fête de la musique à Liège, aux fiestas du rock à Flémalle,...

Au fil des répétitions et des concerts, ils gagnent en maturité et développent un univers personnel tantôt énergique, tantôt mélancolique porté par 4 musiciens passionnés et prometteurs, et la voix et le charisme de Laura qui a fait un parcours remarqué dans The Voice Belgique. Ils ne manquent pas de projets et retournent en studio fin octobre pour enregistrer leurs nouvelles compositions.

DRAFT en concert à la salle Talier, ce sera un mélange de reprises bien choisies dans le répertoire pop-rock et de leurs propres compositions. C'est l'occasion de les découvrir, la certitude de passer un bon moment et de soutenir un beau projet. Vous pouvez déjà faire connaissance avec leur musique en visitant leur

page Facebook : <https://www.facebook.com/Draft-MusicBelgium>

Ils seront accompagnés de .PENTAGON., un très bon groupe originaire de Hannut, qui assurera la première partie.





«Deux mois de vacances, c'est long...» diront certains, mais croyez-moi, ce fut très court pour conduire à bien les travaux colossaux dans certaines de nos écoles!

Deux grands défis étaient à relever: remplacer le chauffage de l'école communale de Hamoir et poser un nouveau carrelage au rez-de-chaussée de l'école de Comblain-la-Tour.

Un nouveau chauffage à Hamoir, de quoi s'agit-il?



Le chauffage électrique, trop coûteux et pas toujours efficace a été remplacé par un chauffage écologique et économique: un chauffage par géothermie. Cet important chantier a été attribué à la société Gillet.

Chaque classe est pourvue d'un même équipement au sol: plaques isolantes sur lesquelles sont encastrés des tuyaux de dispersion, des plaques de fixation, une deuxième plaque d'isolation pour en finir avec le carrelage. Les murs extérieurs ont été isolés, les châssis remplacés (en cours). Cinq trous de forage ont été réalisés à 110 m de profondeur. Nous avons profité de l'occa-

sion pour renforcer l'électricité. Les institutrices ont également mis la main à la pâte en repeignant certaines classes.

Coût du chantier: 415.246 €, avec un subside de 88 %, soit 365.416 €

L'autre chantier concerné était la pose d'un **nouveau carrelage au rez-de-chaussée de l'école de Comblain-la-Tour** (l'étage a été réalisé en juillet 2013).



Les locaux vidés du mobilier, nous avons profité de l'occasion pour repeindre les deux classes maternelles.

De plus, nous avons fait appel à une entreprise pour le renouvellement de la corniche et des boiseries du toit de l'ensemble du bâtiment.

Coût du carrelage: 22.374 €

Coût des travaux de toiture: 17.813 €

Ces travaux ont été réalisés sur fonds propres, respectivement par les entreprises Defossé et Van Schoor.

Une fourmière de personnes motivées ont permis la réalisation de ces deux chantiers et ont permis de rendre les locaux accueillants et opérationnels pour la rentrée de ce 1er septembre.

Sans les citer, tant elles sont nom-

breuses, mais du fond du cœur, merci aux différentes équipes qui ont pris part à ce chantier et qui y ont mis toute leur énergie.

L'école libre enfin renouvelée

Après sept longues années d'attente,



de ténacité et de procédures, les travaux de rénovation de notre école touchent à leur fin.

Dès la rentrée, parents et enfants pourront constater un grand nombre d'améliorations au sein des infrastructures de l'école: nouvelle toiture sur le bâtiment principal, nouveaux châssis pour la classe des grands de maternelle, meilleure isolation des classes, système plus économique de chauffage, suppression du gaz dans la cuisine et nouvelles installations dans les sanitaires de la salle polyvalente.

Coût des travaux: 202.212 € avec 70 % de subsides.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise Thomassen

Merci à tous les bénévoles qui se sont investis durant ces longues années pour que notre projet se concrétise et offre à nos élèves une école où il fait bon vivre.

B. FLAMAXHE
Président du P.O.

BIBLIOTHEQUES : UNE RENTREE A LA PAGE...

La bibliothèque continue un service de prêt en lien avec les 4 communes du réseau pour tous les lecteurs-usagers inscrits. En parallèle, elle poursuit concrètement l'élaboration de sa reconnaissance par la communauté Française.

L'objectif du service de la bibliothèque communale est, cette année encore, de promouvoir la lecture à travers diverses opérations telles que :

- La distribution des 26 livres-cadeaux qui ont été offerts par la commune aux enfants présents lors de la remise des primes de naissance le 14 juin 2014.
- Une animation-lectures sur le thème de la poterie lors d'un stage organisé

par l'association "Aire Des Familles" le 25 juillet dernier.

- La sélection du prix Versele (1, 2, 3 et 4 chouettes) dans les 5 écoles de la commune.
- Une rencontre avec Emile Jadoul, auteur belge reconnu ainsi que 2 ateliers d'animation pour les petits (1-3ans et 4-7ans) auront lieu le 4 octobre 2014 dès 14h au château Biron à Comblain-la-Tour. Une vingtaine de ses livres sera disponible dès le 10 septembre dans nos bibliothèques.
- De nombreuses nouveautés littéraires adultes seront présentées à la lecture dès la mi-septembre.
- Une visite et une animation au musée du jouet de Ferrières a eu lieu le 5 septembre avec nos "mamies et papy lecteurs". Ce

groupe de lecture intergénérationnel est mis en place auprès de toutes les classes maternelles et primaires, il reprend avec un plaisir partagé ses animations prévues durant cette nouvelle année scolaire.

Nous tenons à remercier toutes les associations implantées sur la commune qui ont participé à l'opération "Je lis dans ma commune" dès le mois d'avril, avec une lecture typiquement locale d'un extrait de l'œuvre de Marcel Remy "Les ceux de chez nous".

Corinne Marquet et Claudine Brenard



Cette année, le Patro est parti du 01 au 10 août en Camp à Couvin dans la province de Namur. Lors de ce camp, le Patro de Hamoir a exploré le monde celtique.

Les 50 patronnés et animateurs, ont passé ce camp entourés de trolls, de fées, de gobelins et de lutins. Lors de grands jeux, nos petits Celtes ont pu découvrir un univers que peu connaissaient grâce à l'imagination et la créativité des animateurs.

C'est ainsi que lors du jeu de village, inspiré par la légende du roi Arthur, Simon (Section Conquérant) après diverses épreuves en équipe et un combat sans pitié au jeu de la chaussette, a pu soulever Excalibur et ainsi devenir le roi Arthur le temps d'une journée.

Lors de ce camp, les activités n'ont pas manqué : piscine, jeux d'eau, jeu de



bois, Hike (Randonnée de 2 jours et une nuit), ainsi que de nombreuses baignades dans l'étang qui était à notre disposition.

Le prochain rendez-vous du Patro est la rentrée qui aura lieu le samedi 13 septembre à 14h à l'école libre de Hamoir.

Tu t'ennuies le samedi ? Tu ne sais pas comment t'occuper ? Rejoins-nous au patro, dans une ambiance démente et

avec plein de jeunes de ton âge, viens découvrir la joie de chanter, jouer, rigoler avec des amis. A chaque samedi, une animation qui te laissera plein de souvenirs!

Tu as plus de 16 ans et l'envie de t'amuser te démange ? Tu aimes les jeunes, mais ne te vois pas animé ? Le Patro est également fait pour toi ! Toujours prêt à agrandir cette famille, des personnes dynamiques et souriantes sont présentes pour s'occuper des jeunes, parmi une équipe soudée ! Viens y trouver ta place d'animateur.

Pour plus d'infos :

<http://www.patro-hamoir.be/site/> ou patro.hamoir@gmail.com.

Vous pouvez également contacter : Alexandre Sacré : 0479/05.09.81"

Alexandre Sacré

Président du Patro de Hamoir



Depuis longtemps déjà, le travail était à l'établi.

Aujourd'hui, elle est en route. Depuis le 1er août,

l'exposition 1914-1918 est ouverte et accessible aux heures d'ouverture de l'office du tourisme.

Plus de quarante personnes nous avaient rejoints pour célébrer son vernissage et c'est dans une ambiance pleine de convivialité que le verre de l'amitié fut servi et partagé.

D'abord, il y eut un diaporama réalisé par André. Photos et musiques avaient été choisies pour nous aider à nous rafraîchir la mémoire sur les circonstances dans lesquelles éclata cet horrible conflit.

Dans une courte allocution, Jean-Marie mit alors l'accent sur la générosité de toutes celles et ceux qui ont accepté souvent avec déchirement, quelquefois avec les larmes aux yeux, de se séparer d'objets qui sont pour eux, liés à des souvenirs de famille. « C'est à ce prix » rappela-t-il que nous avons pu rassembler autant de pièces.

Le moment vint alors d'ouvrir symboliquement « toute grande » la porte... de la salle



Dans le cadre de l'exposition 14-18 et sous l'égide de l'Administration communale, le



Vous offre un cycle de 4 conférences

Le 12-9 : Le nationalisme en Europe et la marche vers la grande guerre.

Le 26-9 : Albert Ier roi pacifiste, la guerre 14-18 et ses conséquences sur l'Histoire du pays

Par Mr. Deleersnijder Agrégé en arts et sciences de la communication de l'université de Liège

Le 9-10 : La grande guerre en région liégeoise : résistance des forts, villages martyrs et civils dans la guerre.

Par Mr. JP Lensen : Licencié agrégé en archéologie et histoire de l'art. Conservateur du musée régional de Visé

Le 8-11: Guerre et Paix.

Réflexion sur le thème: « l'homme et la guerre »

Par Mr. Pierre Somville : Professeur retraité de l'université de Liège et Doyen de la faculté de Philosophie et lettres à l'ULG

Les conférences sont gratuites et ont lieu à 18 h 30 à l'Office du Tourisme.

Elles sont à la portée de tous Venez nombreux

Dans le Bulletin communal de décembre 2013, je vous annonçais l'arrivée très proche de la nouvelle édition du « **Guide d'informations pratiques** » remaniée et mise à jour. Elle a été déposée dans les boîtes aux lettres de tous les ménages de l'entité de Hamoir début 2014. Toutefois, les choses évoluant et les personnes se déplaçant, certaines corrections sont envisageables pour la prochaine édition et je vous prie de me le faire savoir.

Notre Conseil attend toujours de nouveaux membres au niveau du village de Comblain-la-Tour. Les candidatures sont attendues avec plaisir et doivent être adressées au Collège Communal ou directement à Monsieur Lecerf.

J'insiste à nouveau sur le fait qu'il est très utile d'obtenir un maximum d'adresses mail des habitants de la commune ou de leurs amis des communes voisines, afin de diffuser rapidement des informations qui les concernent ; elles seront utilisées uniquement dans ce but. Elles sont à envoyer à Madame Meurice (isabellemeurice@skynet.be)

Activités du 1^{er} semestre 2014 :

La conférence du docteur Francis Cola, Médecin référent à l'INAMI : « **Une fin de vie, cela peut se préparer comme un voyage** », fut très appréciée par un public nombreux.

Le **goûter communal** devait être rehaussé par la présence de Paul-Henri Thomsin et un « nouveau spectacle », malheureusement contrairement à ses dires, le spectacle était une quasi-redite de celui de 2011. Nous en tirerons leçon. Toutefois le public était nombreux et l'accompagnement musical très agréable.

La visite guidée du Parlement wallon à Namur et la visite guidée de la parfumerie Guy Delforge furent de réels succès. Visites agréables et très instructives.

Soirée théâtrale au Centre culturel de Huy le samedi 19 avril à 20 h : les habitants de Hamoir préférèrent les matinales aux soirées. Nous le retiendrons.

Nous regrettons de n'avoir pas pu mettre le projet de visite des champs de tulipes à exécution : le prix de la journée tout compris était inacceptable pour la majorité des participants.

Activités déjà prévues au 2^{ème} semestre :

- Excursion communale le mardi 23 septembre : visite guidée de la ville de Luxembourg et temps libre dans la ville. Visites d'un centre commercial « Knauf », temps libre et restauration possible.
- Dîner des Seniors de l'entité de Hamoir le mardi 21 octobre, avec un délicieux menu concocté par Rony.
- Visite de l'exposition « Le Titanic » à Bruxelles le jeudi 20 novembre
- Distribution de cadeaux de fin d'année aux personnes de 80 ans et plus.

Nous aimerions que vous en preniez note dès à présent et nous comptons vivement sur votre présence.

Nous vous rappelons que l'excursion est accessible à tous les habitants de l'entité de Hamoir, quel que soit leur âge, ainsi qu'à leurs amis des communes voisines ou au-delà. Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez à tout moment contacter Madame Meurice par mail isabellemeurice@skynet.be ou par téléphone 04/383.61.79 ou 0474/92 98 67. Inscriptions : Christine Lobet (Adm. Com.) 086/38 80 01.

Pour le Conseil Communal des Seniors.

La Présidente : Isabelle Meurice.

TABLE D'HOTES

Mercredi 05 Novembre

Salle des Amis Réunis
à Comblain-Fairon
de 12h à 13h30

L'Espace Culture et Nature vous invite à venir déguster son menu « fait maison ».

En toute convivialité

Ouvert à tous

Réservation obligatoire
Pour le **3 novembre**
au plus tard
Auprès de **Elodie**
0473 28 44 74



Ed. Resp. : P. Lepée, av. Fr. Cornesse, 61 4920 Aywaille



la Teignouse
service
insertion sociale
Projet d'insertion sociale
avec le soutien de la Région Wallonne
RW/SIS/6321/57

Ceci est une activité proposée par le Service d'Insertion Sociale de La Teignouse, en collaboration avec le PCS de l'Ourthe et le soutien de la Région Wallonne.





Un record de plus à Hamoir grâce au dévouement de bénévoles

Faisons le bilan de la marche Adeps 2013. Cette fois encore, les organisateurs ont réussi à verser 2600 euros à Télévie et non moins de 1300 marcheurs nous confortaient dans notre action !!!

Sous l'impulsion de Stéphanie Degand, présidente de l'association « Combattons ensemble la leucémie », entourée de sa famille et de bénévoles convaincus et déterminés, cette bande de joyeux complices a décidé d'apporter des moyens supplémentaires à la recherche médicale.

L'édition 2013 avait une note symbolique puisque l'on fêtait les dix ans de l'association et que 20.000 euros avaient été versés depuis sa création. Une petite réunion festive fût organisée afin de remercier tous les intervenants.

A travers plusieurs activités programmées telles que la marche Adeps de novembre, la vente d'objets et gadgets au souper jazz de la St Valentin ainsi qu'au concours de jeunes formations à

Comblain-la-Tour, la poignée de bénévoles devenus au fil du temps indissociables, a pu réunir cette fabuleuse somme ; pari que l'on n'aurait pas osé lancer il y a 10 ans !!!

Vous n'êtes pas sans savoir que ce fléau qu'est la « leucémie » avait la terrible réputation de narguer nos chercheurs et d'amener bien des malades à un désespoir total. J'ai bien employé l'imparfait du verbe avoir pour le passé, mais aujourd'hui, je peux me targuer de pouvoir vous certifier que nos médecins et chercheurs avancent à grands pas et projettent de pouvoir maîtriser cette maladie dans un délai qui se réduit à grands pas.

Les avancées dues à la recherche et grâce à son financement ont permis de redonner espoir et guérison à un pourcentage important de patients et le phénomène va en s'amplifiant !!!

Je suis heureux et fier d'appartenir à ce groupe devenu au fil du temps bien plus qu'un groupe de simples bénévoles et je prends la responsabilité de le quali-



fier de citoyens responsables devenus des amis.

Si vous désirez nous épauler dans notre action, nous vous invitons ce 24 Novembre 2014 au hall omnisport d'Hamoir pour notre traditionnelle marche Adeps en y participant en tant que marcheur, ou en nous proposant votre aide sur le terrain.

Contact : Stéphanie Degand, rue du Vicinal, 9 à Comblain-la-Tour ou pour transfert de courrier et propositions : Serge Nuyts conseiller communal au 086 389363

Serge Nuyts

OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE D'ICI 2019 !

Depuis le 1er juin 2014, une nouvelle législation concernant l'utilisation des « produits phytopharmaceutiques » (ou PPP) est entrée en vigueur.

On désigne par « produits phytopharmaceutiques », un produit d'origine naturelle ou élaboré chimiquement, utilisé dans le cadre de la lutte contre les maladies et les ravageurs des plantes (insecticides, fongicides, etc.) ou pour éliminer des végétaux indésirables (herbicides).

L'objectif de la loi « **zéro phyto** » à atteindre en 2019 est de supprimer progressivement tout épandage de PPP dans les **espaces publics** et à proximité des eaux de surface (égouts, rivières, mare, etc.), mais aussi dans les **espaces privés**.

La nouvelle loi et les particuliers

Il est désormais **interdit d'épandre** des produits phytosanitaires sur des **terrains revêtus** (surface pavée, bétonnée, stabilisée, couverte de dolomie, gravier ou ballast : trottoir, cour, accotement, voirie, etc.) en relation avec un réseau de collecte (filet d'eau, égout, etc.) ou une eau de surface (rivière, mare, etc.).

En clair, si votre **trottoir** est « revêtu »

et qu'il jouxte un filet d'eau, avec ou sans bouche d'égout ou qu'il est relié à une eau de surface, il vous est **interdit** d'y appliquer quel que PPP que ce soit, qu'il soit labellisé « écologique » ou non.

Ces dispositions concernent tous les espaces publics. Il ne sera donc plus question d'utiliser un anti-mousse sur une pierre tombale s'il y a un filet d'eau ou une rigole à proximité. A noter que, de toute façon, l'usage des PPP sera totalement interdit dans les espaces publics à partir de 2019.

Les zones tampons : des zones de sécurité sans PPP !

En outre, la loi prévoit des espaces supplémentaires, dits « **zones tampons** », sur lesquels l'application de PPP sera interdite. Ces zones tampons pourraient concerner assez souvent les terrains privés.

Prenons le cas le plus simple : si votre trottoir est relié à un filet d'eau, vous ne pourrez plus épandre de PPP sur ce trottoir. Mais au-delà, sur votre pelouse, par exemple, il faudra aussi compter une zone tampon d'un mètre, sur laquelle l'application de PPP ne sera plus autorisée.

La loi « zéro phyto » vise à protéger au maximum les eaux souterraines et de surface de la contamination par les PPP. Donc si votre terrain privé jouxte un cours d'eau ou un plan d'eau, la zone tampon sans PPP sera de 6 mètres au minimum.

D'autre part, si votre terrain est relié à de l'eau (filet d'eau, eau de surface, etc.) et qu'il accuse une pente égale ou supérieure à 10%, vous ne pourrez appliquer de PPP ni sur la pente, ni sur la zone tampon. Celle-ci prendra cours à partir de la rupture de pente et aura une largeur d'un mètre au minimum.

Pourquoi le « zéro phyto » ?

On pourrait s'étonner que les pouvoirs publics souhaitent à présent bannir totalement l'usage des produits phytopharmaceutiques, après l'avoir autorisé et pratiqué durant des années. On sait depuis longtemps que ces produits sont dangereux pour la santé, ce que démontre un nombre croissant d'études. Mais les habitudes ont la vie dure : la volonté d'éradiquer coûte que coûte les « mauvaises herbes », la facilité d'emploi de ces produits et la méconnaissance des techniques alternatives dans la lutte contre les plantes indésirables

sont des facteurs qui expliquent en partie la persistance de l'usage des PPP nocifs.

Aujourd'hui, le législateur a mis en balance les avantages de ces produits avec leur bilan sanitaire et environnemental, qui est assez lourd, et il a conclu qu'il était indispensable de se convertir sans tarder à d'autres moyens, plus respectueux de la santé et de l'environnement.

Empoisonnements ou intoxications chroniques, allergies, cancers, œdèmes pulmonaires, leucémies, maladie de Parkinson... La liste des réactions et des pathologies imputées aux PPP est longue ! Elles peuvent frapper non seulement ceux qui répandent les pesticides, mais aussi ceux qui y sont exposés, même en petites quantités :

sont particulièrement concernés les groupes à risques comme les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées... sans oublier nos animaux domestiques ! En outre, les pesticides polluent l'air, le sol et l'eau. Ils provoquent l'apparition d'espèces végétales et animales très résistantes, dont l'éradication exigera des produits toujours plus nocifs !

Changement dans la gestion des espaces publics

L'interdiction de pulvériser dans les espaces publics oblige aussi les gestionnaires à les gérer différemment, c'est ce que l'on appelle la « **gestion différenciée** ».

Notre commune va donc également revoir son mode de gestion pour ses es-

paces publics.

Ne vous étonnez donc pas si vous voyez des espaces où la flore spontanée s'installe, des tontes de hauteurs différentes, des prairies fleuries etc. Ce n'est pas par manque d'entretien mais c'est justement parce qu'on respecte votre santé et l'environnement en se passant de produits chimiques. Tolérer les plantes spontanées ne veut pas dire laisser à l'abandon !

Si vous désirez en savoir plus sur la gestion différenciée en général :

www.adalia.be ou

www.gestiondifferentiee.be ou dans notre commune, n'hésitez pas à contacter notre Service Cadre de Vie au 086/219.946.

ECONOMIE LOCALE *Un souffle nouveau sur Hamoir !* Michel Legros

Les établissements DEMAT connaissent une nouvelle direction.



En effet, Monsieur et Madame Pierre DE-THIER ont passé le flambeau à Laurent SILVESTRE, entrepreneur en construction bien connu dans notre

commune.

DEMAT peut donc s'appuyer sur quelqu'un d'expérience qui ne manquera pas de dynamiser l'entreprise et de proposer à nos concitoyens ses conseils avisés et un service adapté à leurs besoins. Certainement pas assez connu aujourd'hui, DEMAT est un magasin brico situé le long des berges de l'Ourthe, derrière l'usine Belourthe.

DEMAT se tourne tant vers le particulier que vers le professionnel.

DEMAT propose un large panel de produits. Vous pourrez y trouver des peintures et autres pinceaux, rouleaux, ..., une large gamme de produits d'électricité et de sanitaire, des produits d'entretien (savon, javel, ...) ainsi que des seaux, brosses, raclettes, ..., du matériel pour le jardinage, du terreau, toutes sortes de produits pour agrémenter votre jardin (pavage, dallage, grenailles

décoratives ou autres écorces), de la visserie et petit outillage, des outils électriques, de la quincaillerie, bref tout ce dont il vous faut pour bricoler et aménager votre maison.

Vous trouverez également chez DEMAT des matériaux de construction (blocs, sable, ciment, plâtre, plaques de plâtre, panneaux de bois, ...).

Et déjà une grande nouveauté, DEMAT propose désormais du mortier prêt à l'emploi servi en cuvette de 45 litres ou de 200 litres. Fini la bétonnière et la perte de temps. Certainement un service à ne pas manquer !

Pour le moment, DEMAT offre aux habitants de notre commune contre présentation de cet article une réduction de 5€ sur un achat de minimum 25€ et ce, jusqu'à fin octobre 2014 !

N'hésitez donc pas à venir redécouvrir les nouveaux établissements brico-Demat à qui nous souhaitons beaucoup de succès !

Renouveau également au restaurant la Griglia

Après une année d'absence et un mois de transformation, le restaurant la Griglia a rouvert ses portes à la mi-juillet. C'est avec beaucoup de plaisir que nous saluons le retour d'Anto Lentini, le



charmant patron de l'établissement.

Entouré de sa famille, Anto nous accueille dans une ambiance conviviale et n'hésite pas à organiser diverses animations afin de divertir ses convives. Ainsi, des soirées piano-bar ou des dîners musicaux apporteront certainement une touche spéciale à votre repas. Et puis, pour les plus chanceux, vous aurez peut-être la chance d'entendre le patron en personne pousser la chansonnette... de quoi partager un peu la chaleur de sa région d'origine, la Sicile. Au niveau du menu, en plus des grillades, poissons et pâtes, vous pouvez y découvrir une large sélection de pizzas au feu de bois, à consommer sur place ou à emporter !

La Griglia, à nouveau une très bonne adresse dans notre commune... A consommer sans modération !

Pour plus d'informations ou toute réservation, merci de contacter le restaurant au 086 32 18 09 ou 0495 26 03 67.

Quelques brèves...

• Bénédicte Hogge, nouvelle infirmière indépendante habitant sur la commune, chemin d'Insegotte, 18 à Filot. N° de contact : 0496.10.77.78

• Tiffany Vansteenland, Diététicienne - Nutritionniste Sportive, installée rue de Hittin, 29 à Hamoir. N° de contact : +32 (0)495 92 22 87. Site web :

www.tivan-nutrition.sitew.com

RÉSULTAT DU COMPTE 2013

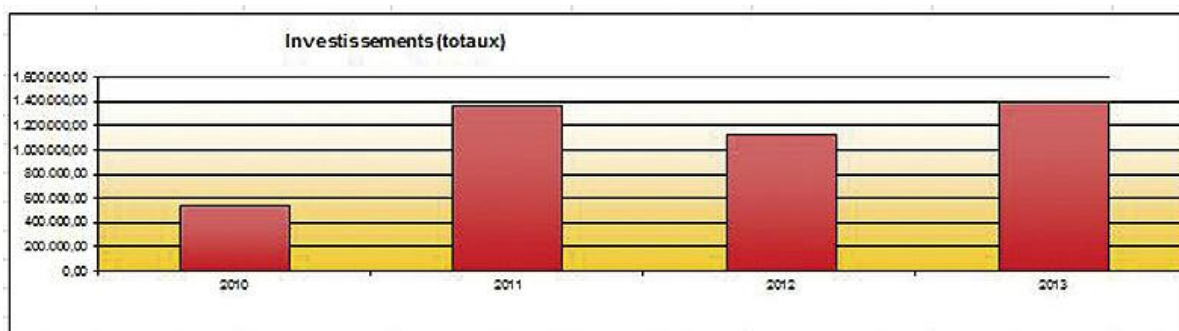
Lors du conseil communal du XXX, le conseil a approuvé le compte 2013.

Celui-ci présente **un résultat global positif de 636 002,88€**, soit un boni en progression de près de 110 000 € par rapport à l'exercice précédent de 2012.

A l'exercice propre, on note des dépenses à hauteur de 4 435 917,16 € (+ 4,8%) pour des recettes à hauteur de 4 538 369,14 € (+ 5%), soit un boni de 102 491,98 €.

Ces chiffres confirment les politiques décidées par le conseil en 2013, à savoir :

- une augmentation de la charge de personnel communal (+4,7 %)
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement (-1,3%)



- les investissements extraordinaires financés par emprunt

Parmi ces investissements, notons au passage la Maison Grailet, le quad de l'office du tourisme, la réfection de la toiture et l'isolation de l'école d'Hamoir, la nouvelle citerne et le carrelage à l'école de Comblain-la-Tour, ...

Ces investissements extraordinaires ont vu la dette restant due évoluer à 1 643 196,13€.

La dette de la commune reste toutefois confortable puisque **la charge annuelle de cette dette représente 3,1% des recettes globales**. Si l'on considère généralement qu'une commune doit se limiter à une charge annuelle de 8 à 10%, on constate le **potentiel intact de la commune à financer ses autres projets** au cours des années à venir.

Autre point positif de ce compte 2013, c'est **l'évolution de la trésorerie**. La commune est en effet repassée dans une situation de trésorerie positive, ce qui lui permet notamment d'éviter de payer de lourds intérêts aux banques.

A noter également que le combat mené depuis plusieurs années concernant le remboursement des frais réels engagés par les pompiers trouve une issue positive puisque la commune a commencé à engranger dès 2013 la régularisation de ces dépenses subies depuis 2007. Le compte 2013 intègre déjà une première régularisation de 91 124, 62 €. Juste retour des choses, la régularisation de ces dépenses verra d'autres règlements en 2014 et espérons-le, une remise à zéro du compteur pour l'entrée de notre SRI dans la nouvelle zone de secours.

A la fin de la première année comptable complète de cette législature, le compte confirme la bonne utilisation des moyens financiers à la disposition de la commune. Avec des recettes relativement limitées et à une période où les subsides pour l'avenir sont incertains, nous devons toutefois rester vigilants et continuer nos efforts...



SOUTIEN SCOLAIRE

Dans le cadre du projet de soutien scolaire que nous menons depuis le début 2014 en collaboration avec la Teignouse, nous recherchons quelques bénévoles supplémentaires.

Ce projet vise à mettre en relation des élèves du niveau primaire ayant des difficultés scolaires avec des bénévoles susceptibles de les aider dans leur apprentissage.

Intéressés ? N'hésitez pas à contacter Julie Lange au 0490/457949 (sans engagement).

PCDR - UN VENT NOUVEAU SUR LES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Avec la redistribution des compétences ministérielles et la nomination d'un nouveau Ministre Wallon en charge de la Ruralité, les Opérations de Développement Rural vont prendre un nouveau tournant. On retrouve en effet dans la Déclaration de Politique Régionale (DPR) toute une série d'éléments qui orientent l'évolution pressentie des Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR) pour les années à venir.

Explicitement, le nouveau Gouvernement Wallon s'est fixé pour objectif de « *poursuivre, en les insérant davantage dans des stratégies de développement conçues à l'échelle de plusieurs communes, les programmes communaux de développement rural (PCDR) en évoluant vers une simplification des procédures* ». A travers cet objectif transparait la volonté du pouvoir public de rendre les PCDR plus efficaces et d'encourager la coopération entre les Communes pour éviter une dispersion des moyens humains et financiers.

La priorité avouée de la nouvelle coalition 2014-2019 est axée sur la création d'emplois. Dans cette optique, les espaces ruraux où vivent près de 40% des wallons constituent « *une ressource importante pour le développement économique de notre région* ». Les métiers du secteur primaire et du tourisme sont principalement visés dans cette valorisation du potentiel rural économique qui se veut réalisée en assurant la qualité de vie des habitants. Plus spécifiquement on peut relever dans la DPR plusieurs objectifs majeurs qui orientent par domaine les actions et projets futurs attendus dans nos communes rurales. Ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Gouvernement Wallon.

<http://gouvernement.wallonie.be/>

Les objectifs de la DPR affectant directement les zones rurales sont axés sur des défis et besoins ciblés actuels des milieux ruraux afin de maintenir la cohérence des lieux de vie. Ils sont en fait déjà connus depuis longtemps de nos communes rurales, en témoignent les PCDR approuvés ou en cours de réalisation. Mais avec leur inscription dans la nouvelle déclaration de politique

régionale, les desseins des autorités régionales sont désormais affichés clairement et fixent les lignes directrices futures à suivre pour assurer le renforcement des politiques autour du développement rural.

Cette déclaration constitue une bonne nouvelle pour nos communes, car le développement rural reste bel et bien au centre des préoccupations de la

Wallonie et on peut espérer que les projets voient le jour plus rapidement avec la simplification des procédures. Néanmoins, les Communes n'échappant pas aux économies d'échelles s'imposant aux pouvoirs publics, cette DPR signe un changement d'orientation au sein d'un développement rural qui se voudra de plus en plus transcommunal.

Asbl GREOA
Service PCDR
Place de Chézy, 1
4920 Harzé – Aywa
Tél. : 04/384.67.88
Fax : 04/384.74.37
pcdr@greoa.be
<http://www.pcdr.be>



A partir du 01/01/2015, le bétail ne pourra plus accéder à l'Ourthe

Depuis le 17 octobre 2013, le Gouvernement wallon a adopté un arrêté interdisant l'accès du bétail à certains cours d'eau. Dans cette législation, le Ministre de l'Environnement peut, à tout moment, interdire l'accès du bétail à d'autres cours d'eau que ceux visés dans cet arrêté. C'est le cas de l'Ourthe navigable. **A partir du 01/01/2015, le bétail ne pourra plus accéder à l'Ourthe depuis Nisramont jusqu'au pont du chemin de fer de Hony** y compris les tronçons qui ne sont pas concernés par les zones amont des zones de baignade.

A l'avenir, la législation peut de nouveau évoluer. Si tel était le cas dans le bassin de l'Ourthe, nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Les clôtures doivent être installées à minimum 1 m de la crête de berge des cours d'eau. Néanmoins, la loi oblige à laisser un passage ou « franc-bord » de 1,50 m de largeur à partir de la crête de la berge le long de l'Ourthe. Par conséquent, les clôtures devront être installées de façon à respecter ce franc-bord.

Un accompagnement des agriculteurs

Comme annoncé précédemment, les agriculteurs peuvent faire appel au Contrat de Rivière Ourthe pour les accompagner dans leur demande de subsides ainsi que dans le choix des abreuvoirs et clôtures à installer. **Pour rappel, les subsides ne sont accessibles que cette année 2014.**

Pour plus d'information, contactez Pierre PIROTTE au Contrat de Rivière Ourthe : cr.ourthe@skynet.be ou 086/21 08 44





Vive la rentrée



JUMELAGE



Une poignée de cyclistes hamoiriens s'est rendue à Saulxures en vélo afin d'assister au passage du tour de France le 12 juillet. Après une étape entre Remich (Luxembourg) et Pont-à-Mousson, notre équipe a rejoint les Vosges en traversant la Meurthe-et-Moselle. A Saulxures, c'est la nouvelle équipe municipale qui nous a accueillis à la mairie où nous avons dégusté le verre de bienvenue et fixé ensemble la date de la prochaine rencontre de jumelage. Celle-ci aura lieu à Saulxures le week-end des 27 et 28 juin 2015.

ACADEMIE OURTHE I VESDRE I AMBLEVE : musique - danse - arts parlés



Cycle préparatoire de 5 à 7 ans, cycle de formation dès 8 ans, filière adulte dès 14 ans et filière de préparation aux établissements supérieurs artistiques.

L'Académie O.V.A. organise son enseignement dans 3 domaines : Musique, Arts de la parole et du théâtre, Danse.

Domaine de la Musique

Cours d'éveil à la musique (de 5 à 7 ans) ■ Formation musicale (cycle enfants à partir de 7 ans – cycle adultes à partir de 14 ans) ■ Formation instrumentale : alto, basson, clarinette, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, harpe, hautbois, percussions, piano, orgue, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon, violoncelle ■ Formation vocale : chant (à partir de 12 ans) ■ Formation complémentaire : écriture musicale et analyse,

orchestre, guitare d'accompagnement, guitare basse, histoire de la musique, lecture à vue et transposition, musique de chambre, ateliers rythmiques, chœur ados/adultes et chœur enfants,...

Domaine du théâtre

Diction ■ Déclamation ■ Théâtre ■ Formation complémentaire : Diction orthophonie, ateliers d'applications créatives et techniques du spectacle.

Domaine de la danse

Eveil gestique et rythmique (à partir de 5 ans) – Danse classique (à partir de 7 ans).

Pour les (ré)-Inscriptions pour l'année scolaire 2014-2015, une permanence aura lieu au Centre Récréatif de Remouchamps, du 1er au 30 septembre de 16h30 à 19h ; à l'école communale d'Embourg, les 1, 2, 4 et 5 septembre de 16h30 à 19h et le 3 septembre de

14h à 19h.

Reprise de tous les cours à partir du lundi 8 septembre suivant nouvel horaire.

Pour les cours complémentaires, se référer au fascicule horaire ou sur notre site.

Pour tout renseignement : Académie O.V.A.

Ð : 04/384 60 11 - m : 04/384 75 49

@ : info@academie-ova.be - www.academie-ova.be - Accès Facebook

DATE à RETENIR:

le dimanche 12 octobre 2014
à 11h,

CONCERT des LAUREATS
de l'année 2013-2014
au Centre récréatif
de Remouchamps

LE BUS DE POINTCULTURE À HAMOIR



Le PointCulture mobile (anciennement bus la Médiathèque) vous accueille à Hamoir le mercredi des semaines paires de l'année, de 14h45 à 15h45, Rue Gilles Del Cour : www.pointculture.be - onglet « Nous trouver ».

Le bus de PointCulture vous propose un vaste choix de dizaines de milliers de titres de musique, films et jeux, en accès direct et sur commande, à emprunter à un tarif très démocratique.

Il y en a de tous les genres, pour tous les goûts, des dernières nouveautés aux grands classiques, jusqu'aux auteurs les plus pointus.

Mais PointCulture, au-delà du prêt de médias, c'est aussi tout un réseau visant à promouvoir la créativité de la Fédération Wallonie-Bruxelles et où sont organisées des animations autour de grandes thématiques, des rencontres avec des artistes (musiciens, ci-



néastes,...), des enregistrements d'événements...

Le bus de PointCulture vient également à la rencontre des élèves des écoles primaires, pour leur proposer des animations qui posent un regard différent et ludique sur des thèmes divers, à travers les supports musicaux et cinématographiques <http://pointculture.be/service-educatif/animations>.

L'entrée est libre. Au plaisir de vous y accueillir.

Pour tout renseignement :
Téléphone : 02 737 19 66 (le mardi de 10h00 à 16h00)

Courriel : lebus@pointculture.be

Blog :

busdelamediatheque.wordpress.com

Facebook :

Discobusquatre Lamediatheque -

Site : www.pointculture.be

**Un service
soutenu par
votre administration
communale,
la Fédération
Wallonie-
Bruxelles et
la Loterie
Nationale**



AGENDA

Septembre jusqu'au 16 novembre

Expo 14-18 à la maison du Piqueur
Ouvert tous les jours jusqu'au
30 septembre de 10h à 17h

A partir du 1^{er} octobre uniquement
week-end, vacances scolaires et
jours fériés de 11h à 15h
(ou sur rendez-vous)

Cercle Histoire & Culture Hamoir

Dimanche 21 septembre

Remise de prix du concours façades
fleuries

Syndicat d'Initiative de Comblain-la-
Tour 0475 644 097

s.darville.lognoul@gmail.com

Dimanche 21 septembre

Goûter des Seniors

Salle annexe du Hall omnisports

Madame Debraz 086 388 532

Mardi 23 septembre

Excursion communale au Luxem-
bourg par le Conseil Communal des
Seniors

Hamoir, Filot, Fairon, Comblain-la-
Tour et communes voisines.

Inscriptions obligatoires :

Christine LOBET 086/38 80 01

4 octobre

- Souper école Filot
- Souper école Fairon
- Hamoir en Balade

Le monde des champignons, non ils
ne sont pas tous comestibles !

Départ 14h Place Del Cour 1
à Hamoir

Gratuit

Office du Tourisme 086 38 94 43

4-5 octobre

Wallonie Bienvenue

Notre commune accueille pour la
3^{ème} fois cet événement renommé.

Près de 40 activités vous seront pro-
posées par les habitants de nos
villages : venez nombreux découvrir
les trésors (parfois cachés) de notre
commune !

Exemples : ouverture exceptionnelle
de l'usine Belourthe (uniquement
samedi), expositions d'artistes,
balade guidée, franc marché à
Fairon...

De 10h à 18h

Programme complet :

www.walloniebienvenue.be

Renseignements : 086 38 94 43

5 octobre

Lâcher de canards sur l'Ourthe
Quai du Batty

Ecole libre St Joseph de Hamoir
086 388 550

12 octobre

- Petit déjeuner Oxfam

Salle annexe, hall omnisports

- Marche adeptes (5-10-15-20 km)
- Maison du Village, Grand'Route
à Filot

Office du Tourisme 086 38 94 43

14 octobre

Goûter dansant 3x20

Salle Talier à Comblain-la-Tour

Denise Cheret 04 369 10 61

17-18 octobre

30 ans salle Talier (voir p. 4)

19 octobre

Goûter des Seniors

Salle annexe du Hall omnisports

Madame Debraz 086 388 532

25 octobre

Balade contée du comité
de Saint-Nicolas de Fairon

Salle les amis réunis

M. Witvrouw 086/389185

ETAT CIVIL

MARIAGES

- Le 28.06 LECERF Antoine et
HOTTON Coline tous deux de HAMOIR
- Le 05.07 GLESENER Jacques et
SABATIER Audrey tous deux de FILOT
- Le 19.07 DECLERC Renaud de Couthuin et
VANVOLSEM Philippine de HAMOIR
- Le 19.07 HE Xinwen et ONG Julie
tous deux de COMBLAIN-la-TOUR
- Le 25.07 DETRIXHE Philippe et REYES CETINA
Maigualida tous deux de HAMOIR
- Le 26.07 de MOFFARTS Briec et HOGGE Bénédicte
tous deux de FILOT
- Le 02.08 HENET Ludovic et LEDOUBLE Tiffany
tous deux de COMBLAIN-la-TOUR

NAISSANCES :

- Le 15.05.à LIEGE : VANDERVORE Franscesca de
COMBLAIN-la-TOUR
- Le 26.05 à SERAING : KOHOUT Calvin de FILOT
- Le 27.05 à LIEGE : DAMOISEAUX Mathys
de FAIRON
- Le 03.06 à LIEGE : MERTENS Iris de HAMOIR
- Le 16.06 à LIEGE : JFIRI Anas de HAMOIR
- Le 19.06 à LIEGE : DEJARDIN Ludovic de FAIRON

DECES :

- Le 07.05 à HAMOIR
DULLAERTS Micheline veuve de SIMON José de HAMOIR
- Le 25.05 à MARCHE
BOËHMER Arlette de COMBLAIN-la-TOUR
- Le 05.06 à HAMOIR
MAGNETTE René, veuf de LETOREY Lucile de HAMOIR
- Le 05.06 à OUFFET
POLET Nelly, veuve de GODFROID Odon de HAMOIR
- Le 06.06 à HAMOIR
WISNIEWSKI Zbigniew veuf de HARZÉ Marguerite
de HAMOIR
- Le 01.07 à HAMOIR
COLIGNON René, époux de DEZOPPY Yvette de HAMOIR
- Le 08.07 à LIEGE
URBÈS Jean-Luc, époux de MARQUET Francine
de HAMOIR
- Le 11.07 à COMBLAIN-la-TOUR
MAHY Ivan époux de HUBERT Guylène
de COMBLAIN-la-TOUR
- Le 24.07 à LIEGE
BERTRAND Edmond, de COMBLAIN-la-TOUR
- Le 29.07.2014 à Plombières
Jacques GASPARD (ancien Faironnais),
époux de BINAMÉ Sylviane.

L'Entre Mets Toi

Rue du Pont, 12A - 4180 HAMOIR - Tél.: 086 21 19 10
 Lundi et mardi : de 18 à 23 h Gsm 0476 / 80 21 41
 Jeudi, vendredi, samedi et dimanche : de 12 à 15 h et de 18 à 23 h
 Fermé le mercredi

À EMPORTER

Retrouvez-nous sur l'entre mets toi

Restaurant Pizzeria
Grillades au feu de bois

NOUVEAU à emporter et livraison dans un rayon de 5km
 Vendredi - Samedi - Dimanche

20 places dans le jardin derrière le restaurant



NEW THINKING.
NEW POSSIBILITIES.



Aywaille Motor SA

Concessionnaire HYUNDAI

Vente de véhicules neufs & d'occasions sélectionnés
 Carrosserie agréée toutes marques

www.aywaillemotor.be

Show room ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00 - le samedi de 9h00 à 16h00
 105 rue du Chalet à Aywaille - Tél. 04 384 59 19 - Fax 04 384 70 40




Tubage - Poêlerie - Pellets

POELERIE SPRL JACQUEMIN

Vente | Dépannage | Entretien
 Ramonage | Tubage de cheminées

Efel | Nestor Martin | Olympia | MCZ
 Bodart & Gonay | Gide | Nordica | Extraflamme

Route des Ardennes, 5b
 4920 AYWAILLE
 Tél. et Fax : 04/360 78 80
 Gsm : 0496/103 180
pascaljack@skynet.be
www.jacqueminpoelerie.be



ASSURANCES BRILLOUET

S P R L

Place Delcour 3
4180 HAMOIR
Tél. : 086/38.87.25
Fax : 086/38.94.19

N° FSMA: 17509 A N° National: 0454 130 244



GLACE BILOU

Onctueuse et savoureuse

12, Joseph Wauters
 4180 FAIRON

glace à emporter dès l'atelier
 lundi et mardi
 de 18h30 à 22h00
 mercredi et vendredi
 de 15h30 à 22h00
 week-end et jours fériés
 de 14h30 à 22h00

fermeture le jeudi et le
 dernier dimanche du mois

gâteaux glacés • glace en bloc
 déplacement avec
 la camionnette de glace

0476 02 31 19

ENTREPRISE GROLET J-M

RENOVATION DE FACADES
 SABLAGE
 REJOINTOYAGE
 HYDROFUGEAGE



45, Habiémont - 4987 CHEVRON

Tél.: 086 43 35 18 Fax : 086 36 76 37

jmgrolet@hotmail.com

OPTIQUE WERY

HAMOIR

6, rue du Pont
 4180 Hamoir
 086/388 997

CENTRE D'ADAPTATION AGRÉE

VARILUX
 un verre Essilor

E-mail: optique.wery@skynet.be

VOTRE ALLIÉ POUR LA VUE

2 ANS
 D'ASSURANCE CASSE

3 MOIS
 DE GARANTIE D'ADAPTATION

AGRÉE TOUTES MUTUELLES

LE GRAIN DE SEL



Rue du Pont 8B
 4180 HAMOIR
 0474/81.70.40

Heures d'ouvertures :

Lundi : Fermé

Mardi - Mercredi - Jeudi : 12h à 14h30 et 18h à 21h30

Vendredi et Samedi : 12h à 14h30 et 18h à 22h

Dimanche : 12h à 14h30 et 18h à 21h30

- Ampoules
- Ciment
- Dallages
- Ecorces
- Electricité
- Gravier
- Outillage
- Panneaux
- Peintures
- Piles
- Plâtre
- Produits entretien
- Sanitaires
- Terreau
- Etc...



OUVERT
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h
et le samedi de 8h à 17h

Mortier
en silo prêt
à l'emploi



Machine
à peinture.
Réalise
toutes vos
teintes.



BON D'ACHAT DE 5 EUROS

Sur présentation de ce bon
pour tout achat de minimum 25 euros
dans notre brico.

Un seul bon par client.
Valable jusqu'au 31/10/14 et non cummable.

BON D'ACHAT DE 25 EUROS

Sur présentation de ce bon
pour tout achat de minimum 100 euros
dans notre brico.

Un seul bon par client.
Valable jusqu'au 31/10/14 et non cummable.

BRICO DEMAT Avenue de l'Ourthe 23, 4180 Hamoir
Tél. : 086/38 93 11 - Fax : 086/3894 33



Rue du Mont 10
6940 WERIS

N°entreprise
0545 942 229
Agrée classe 1P1

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
DETECTION INCENDIE ET INTRUSION
Panneaux PHOTOVOLTAÏQUES
MISE EN CONFORMITÉ
AGRÉÉ RÉGION WALLONNE
CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Tél. et fax :
086/21.03.08

Gsm :
0495/82.04.82

moens.electricite@gmail.com

DEPUIS 1960



Votre distributeur :

MAZOUT LERUSE S.A.

Aywaille : 04/384 41 83



POUR VOTRE CONFORT :
COMMANDE 24H/24
Visitez aussi :
www.mazoutleruse.be

Vendez ou achetez votre bien en toute confiance !



Vous y gagnez !



Place Leblanc 28 - 4170 Comblain au Pont | 04 383 56 59 | www.blim.be